

Le \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

## **ATTESTATION PERMANENTE EXPLOITANT(E) AGRICOLE**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

exploitant(e) agricole sur la commune de \_\_\_\_\_

N° SIRET exploitation \_\_\_\_\_

certifie sur l'honneur que mon déplacement est lié au motif autorisé en application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

- Déplacement entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle,
- Déplacement nécessaire sur la structure agricole,

ces activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou en dehors des horaires de couvre-feu.

Durée de validité : jusqu'au 2 mai 2021.

Fait pour valoir ce que de droit.

Signature de l'exploitant(e),

## **ANNEXE (FACULTATIF)**

**Communes d'exercice des activités (CP, Ville) :**

---

**Nature des activités :**

- travaux des champs
- conduite d'engins agricoles
- entraînement d'équidés
- transformation de produits agricoles en atelier
- soins aux animaux (naissances, identification, alimentation, traite etc.)
- transport d'animaux
- déplacements pour motif vétérinaire
- livraisons de produits alimentaires
- vente directe
- autres (préciser) : \_\_\_\_\_